



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Multielement-Standard 11 Elemente in Salpetersäure 3 % und Flusssäure 1 %

Date de révision: 06.03.2024 Code du produit: 34705 Page 1 de 14

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Multielement-Standard 11 Elemente in Salpetersäure 3 % und Flusssäure 1 %

UFI: 7K33-N314-000X-SP17

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem GmbH

ACD

Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0 Téléfax: 0203/5194-290

E-mail: info@analytichem.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

E-mail: produktsicherheit@analytichem.de

Internet: www.analytichem.de
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou

des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie,

d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés

acceptés)

Information supplémentaire

Ce produit est un melange. Numero d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acide nitrique
Acide fluorhydrique
hexafluorosilicates alcalins

Mention

Danger

d'avertissement:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Multielement-Standard 11 Elemente in Salpetersäure 3 % und Flusssäure 1 %

Date de révision: 06.03.2024 Code du produit: 34705 Page 2 de 14

Pictogrammes:





Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélanges en solution aqueuse

Composants pertinents

Nº CAS	Substance				
	Nº CE	Nº Index	N° REACH		
	Classification (Règlement (C	CE) nº 1272/2008)			
7697-37-2	acide nitrique			1 - < 5 %	
	231-714-2	007-030-00-3	01-2119487297-23		
	Ox. Liq. 3, Met. Corr. 1, Acu	te Tox. 3, Skin Corr. 1A; H272 H	290 H331 H314 EUH071		
7664-39-3	acide hydrofluorique à %			1 - < 5 %	
	231-634-8	009-003-00-1			
	Acute Tox. 1, Acute Tox. 2,	Acute Tox. 2, Skin Corr. 1A; H31	0 H330 H300 H314		
16919-19-0	hexafluorosilicates alcalins	< 1 %			
	240-968-3	009-012-00-0			
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3,	Acute Tox. 3; H331 H311 H301			
7647-01-0	chlorure d'hydrogène			< 0,1 %	
	231-595-7	017-002-01-X	01-2119484862-27		
	Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H314 H335				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Multielement-Standard 11 Elemente in Salpetersäure 3 % und Flusssäure 1 %

Date de révision: 06.03.2024 Code du produit: 34705 Page 3 de 14

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de cor	ncentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
7697-37-2	231-714-2	acide nitrique	1 - < 5 %
	l'	ATE 2,65 mg/l (vapeurs) Ox. Liq. 3; H272: >= 65 - 100 Skin Corr. 1A; H314: Skin Corr. 1B; H314: >= 5 - < 20	
7664-39-3	231-634-8	acide hydrofluorique à %	1 - < 5 %
	brouillards); pa	ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou ar inhalation: CL50 = 2240 ppm (gaz); dermique: ATE = 5 mg/kg; par voie orale: g Skin Corr. 1A; H314: >= 7 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 1 - < 7 Eye Irrit. 2; - < 1	
16919-19-0	240-968-3	hexafluorosilicates alcalins	< 1 %
	l'	ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou ermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: ATE = 100 mg/kg	
7647-01-0	231-595-7	chlorure d'hydrogène	< 0,1 %
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	H314: >= 25 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 10 - < 25 Eye Irrit. 2; H319: >= 10 - < E 3; H335: >= 10 - 100	

Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau, solution de gluconate de calcium

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

Protéger l'oeil non blessé.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

NE PAS faire vomir. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des brûlures.

Irritant

Toux

Dyspnée

Vomissement

Méthémoalobinémie

Risque de lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Multielement-Standard 11 Elemente in Salpetersäure 3 % und Flusssäure 1 %

Date de révision: 06.03.2024 Code du produit: 34705 Page 4 de 14

laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 10 minutes. Enlevez immédiatement les vêtements contaminés. Appliquer du gel de calcium gluconate (fabrication: faire bouillir 5 g de calcium gluconate dans 85 ml d'aqua dest. chaude, ajouter 10 g de glycérol. Laisser gonfler 5 g Carmellose-sodium dans la solution chaude. Conservation 6 mois, stockage au frais) et masser la peau jusqu'à disparition de la douleur, rincer plusieurs foisavec de l'eau et remplacer par du gel frais. Continuer la thérapie degel pendant 15 minutes après disparition de la douleur. Si vous ne disposez pas de gel de calcium gluconate, appliquer plusieurs fois une compresse bien humidifiée avec une solution de calcium gluconate à 20%. Consulter impérativement un médecin.

Conseil pour le médecin: il est recommandé deconsulter un spécialiste ayant l'expérience dans le traitement des blessures causées par l'acide fluorhydrique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes d'azote (NOx)

Fluorure d'hydrogène

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Multielement-Standard 11 Elemente in Salpetersäure 3 % und Flusssäure 1 %

Date de révision: 06.03.2024 Code du produit: 34705 Page 5 de 14

Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Utiliser un équipement de protection personnel.

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un échappement (laboratoire).

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter de: formation d'aérosol ou de nébulosité Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Information supplémentaire

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux. Verre

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Métal, Verre

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Multielement-Standard 11 Elemente in Salpetersäure 3 % und Flusssäure 1 %

Date de révision: 06.03.2024 Code du produit: 34705 Page 6 de 14

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7697-37-2	Acide nitrique	1	2,6		VLE (15 min)	
7647-01-0	Chlorure d'hydrogène	5	7,6		VLE (15 min)	
7664-39-3	Fluorure d'hydrogène	1,8	1,5		VME (8 h)	
		3	2,5		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	 Moment de prélèvement
7664-39-3	Acide fluorhydrique	Fluorures (/g créatinine)	3 mg/g	au début du poste

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
7664-39-3	acide hydrofluorique à %			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	1,5 mg/m³
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	systémique	2,5 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	1,5 mg/m³
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	local	2,5 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,03 mg/m³
Consommateu	DNEL, aigu	par inhalation	systémique	0,03 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	local	0,2 mg/m³
Consommateu	r DNEL, aigu	par inhalation	local	1,25 mg/m³
Consommateu	Consommateur DNEL, à long terme		systémique	0,01 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, aigu	par voie orale	systémique	0,01 mg/kg p.c./jour
7647-01-0	chlorure d'hydrogène			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	8 mg/m³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	15 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	8 mg/m³
Consommateu	r DNEL, aigu	par inhalation	local	15 mg/m³

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation		
Milieu environr	emental	Valeur	
7664-39-3	acide hydrofluorique à %		
Eau douce 0,8		0,89 mg/l	
Eau de mer 0,089		0,089 mg/l	
Sédiment d'eau douce		3,38 mg/kg	
Sédiment marin		0,338 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		51 mg/l	
Sol 1		10,6 mg/kg	





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Multielement-Standard 11 Elemente in Salpetersäure 3 % und Flusssäure 1 %

Date de révision: 06.03.2024 Code du produit: 34705 Page 7 de 14

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Modèles de gants recommandés: KCL 741 Dermatril® L Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Modèles de gants recommandés: KCL 741 Dermatril® L Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées

Protection contre les risques thermiques

Aucune donnée disponible

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide Couleur: incolore

Odeur: comme: Acide nitrique
Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: Aucune donnée disponible



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Multielement-Standard 11 Elemente in Salpetersäure 3 % und Flusssäure 1 %

Date de révision: 06.03.2024 Code du produit: 34705 Page 8 de 14

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

Point d'éclair:

Température d'auto-inflammation:

Température de décomposition:

PH-Valeur:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique:
Hydrosolubilité:
Aucune donnée disponible
complètement miscible

Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible

La vitesse de dissolution:

Coefficient de partage n-octanol/eau:

La stabilité de la dispersion:

Pression de vapeur:

Pression de vapeur:

Densité:

Aucune donnée disponible

1,0261 g/cm³

Densité relative:

Densité apparente:

Densité apparente:

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide: Aucune donnée disponible gaz: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes Agent oxydant

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Épreuve de séparation du solvant:

Teneur en solvant:

Teneur en corps solides:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux. Verre Agent oxydant

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Multielement-Standard 11 Elemente in Salpetersäure 3 % und Flusssäure 1 %

Date de révision: 06.03.2024 Code du produit: 34705 Page 9 de 14

alcalies (bases)

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

Amines, Ammoniac, Alcools, Métaux alcalins, Peroxyde d'hydrogène

Cuivre, Solides combustibles, Solvant, Métal alcalino terreux, mercure (Hg).

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5. Matières incompatibles

Cellulose

Métal

Verre

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité aiguë

Toxique par contact cutané.

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif par inhalation.

ETAmél calculé

ATE (orale) 484,9 mg/kg; ATE (cutanée) 494,9 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 29,45 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 4,707 mg/l

Nº CAS	Substance								
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode			
7697-37-2	acide nitrique								
	inhalation vapeur	ATE 2,6	5 mg/l						
7664-39-3	acide hydrofluorique à	. %							
	orale	ATE	5 mg/kg						
	cutanée	ATE	5 mg/kg						
	inhalation vapeur	ATE	0,5 mg/l						
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,05 mg/l						
	inhalation (1 h) gaz	CL50 ppm	2240	Rat	Study report (1990)	OECD Guideline 403			
16919-19-0	hexafluorosilicates alcal	ins							
	orale	ATE mg/kg	100						
	cutanée	ATE mg/kg	300						
	inhalation vapeur	ATE	3 mg/l						
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,5 mg/l						





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Multielement-Standard 11 Elemente in Salpetersäure 3 % und Flusssäure 1 %

Date de révision: 06.03.2024 Code du produit: 34705 Page 10 de 14

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosif pour les voies respiratoires.

En cas d'ingestion Perforation de l'estomac

irritations des muqueuses

Irritant pour les voies respiratoires.

Oedème pulmonaire

voir également la section 4

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Expériences tirées de la pratique

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Autres informations

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Information supplémentaire

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Multielement-Standard 11 Elemente in Salpetersäure 3 % und Flusssäure 1 %

Date de révision: 06.03.2024 Code du produit: 34705 Page 11 de 14

N° CAS	Substance							
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode	
7697-37-2	acide nitrique							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1559	96 h	Topeka shiner	Environmental Toxicology and Chemistry,	other: ASTM E729-26	
	Toxicité pour les poissons	NOEC	268 mg/l	30 d	juvenile Topeka shiner and with juvenile Fathead m	Study report (2009)	Growth tests estimated the test chemical	
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	> 419	10 d	several benthic diatoms; see results	Marine Biology 43:307-315 (1977)	Ten cultures of benthic diatoms were iso	
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ()	> 1000	3 h	Boue activée	Study report (2008)	OECD Guideline 209	
7664-39-3	acide hydrofluorique à %							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	299 mg/l	96 h	Salmo trutta	REACh Registration Dossier	other: U.S Environmental Protection Agen	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	43 mg/l	96 h	various algae species	REACh Registration Dossier	Methods not detailed in the review.	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	3,7 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACh Registration Dossier	The publication is a review article of v	
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ()	2930	3 h	Boue activée	REACh Registration Dossier	ISO 8192	
7647-01-0	chlorure d'hydrogène							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	862 mg/l	96 h	Leuciscus idus			

12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
7664-39-3	acide hydrofluorique à %	53 - 58	not specified	REACh Registration D

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Éviter une introduction dans l'environnement.

Effet nocif par modification du pH.

Forme des mélanges corrosifs avec l'eau malgré la dilution.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Multielement-Standard 11 Elemente in Salpetersäure 3 % und Flusssäure 1 %

Date de révision: 06.03.2024 Code du produit: 34705 Page 12 de 14

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2922

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (acide nitrique, Acide

transport de l'ONU: fluorhydrique)

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 8+6 1 Code de classement: CT1 Dispositions spéciales: 274 Quantité limitée (LQ): 1 L Quantité exceptée: E2 Catégorie de transport: 2 Nº danger: 86 Code de restriction concernant les Ε

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2922

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (acide nitrique, Acide

transport de l'ONU: fluorhydrique)

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIÉtiquettes:8+6.1Code de classement:CT1Dispositions spéciales:274 802Quantité limitée (LQ):1 LQuantité exceptée:E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2922

d'identification:

14.2. Désignation officielle de CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (acide nitrique, Acide fluorhydrique)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Multielement-Standard 11 Elemente in Salpetersäure 3 % und Flusssäure 1 %

Date de révision: 06.03.2024 Code du produit: 34705 Page 13 de 14

Étiquettes: 8+6.1

Dispositions spéciales: 274

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

EmS: F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2922

d'identification:

14.2. Désignation officielle de CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (acide nitrique, Acide fluorhydrique)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIÉtiquettes:8+6.1Dispositions spéciales:A3 A4 A803Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):0.5 LPassenger LQ:Y840Quantité exceptée:E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

855

IATA-Quantité maximale (cargo):

30 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII): Inscription 3, Inscription 65, Inscription 75

Indications relatives à la directive N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Commercialisation et utilisation de précurseurs d'explosifs (règlement (UE) 2019/1148):

L'acquisition, l'introduction, la possession ou l'utilisation de ce produit par le grand public est limitée par le Règlement (UE) 2019/1148. Toutes les transactions suspectes et les disparitions et vols importants doivent être signalés au point de contact national concerné.

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les

femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Multielement-Standard 11 Elemente in Salpetersäure 3 % und Flusssäure 1 %

Date de révision: 06.03.2024 Code du produit: 34705 Page 14 de 14

Abréviations et acronymes

Ox. Liq: Liquide comburant

Met. Corr: Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux

Acute Tox: Toxicité aiguë Skin Corr: Corrosion cutanée Eye Dam: Lésions oculaires graves

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification Procédure de classification	
Met. Corr. 1; H290 Sur la base des données de contrôle	
Acute Tox. 3; H311	Méthode de calcul
Acute Tox. 4; H302	Méthode de calcul
Acute Tox. 4; H332	Méthode de calcul
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

)	kte des phrases H et E	EUH (Numero et texte integral)
	H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
	H290	Peut être corrosif pour les métaux.
	H300	Mortel en cas d'ingestion.
	H301	Toxique en cas d'ingestion.
	H302	Nocif en cas d'ingestion.
	H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
	H310	Mortel par contact cutané.
	H311	Toxique par contact cutané.
	H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
	H318	Provoque de graves lésions des yeux.
	H330	Mortel par inhalation.
	H331	Toxique par inhalation.
	H332	Nocif par inhalation.
	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
	EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)